

deux jeunes gens, venus, l'un de l'Archidiocèse de Québec, l'autre de l'Archidiocèse de Montréal, recevaient au Chapitre l'habit de l'Ordre. Le jour et l'heure donnaient à cette cérémonie qui nous est devenu familière, un caractère particulier de joie et de solennité. Ces paroles si graves que le prieur répètent toujours les mêmes à chaque vestition depuis des siècles, nous semblaient la voix du B. Patriarche rappelant à tous ceux qui veulent devenir ou rester ses fils, les conditions de la vie religieuse telle qu'il l'a voulue pour ses enfants. Après complies deux jeunes frères, venus de Sherbrooke, se donnèrent à St Dominique par la profession des vœux simples.

Afin que la famille entière du S. Patriarche prit part à la fête, lundi 4 août, à 7 h. il y avait réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre avec vestitions et professions.

A dix heures précises Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe faisait son entrée solennelle dans l'église, entouré d'un nombreux clergé, La messe solennelle fut célébrée par le R. P. Xavier, vicaire des Franciscains de Montréal, assisté des Frères Mineurs du même couvent.

Au dîner Monseigneur Brunault, coadjuteur de Nicolet, nous apporta avec l'honneur de sa présence les souhaits et les bénédictions de son vénérable évêque qui a toujours été de nos fêtes. Avec Mgr de St-Hyacinthe et Mgr de Tubuna, et les RR. PP. Franciscains, une trentaine de convives tous ecclésiastiques prirent part à notre modeste repas de famille, qui se termina selon l'usage traditionnel par le chant du *Seraphicus Pater*.

Le soir à complies nous avions église pleine. M. l'abbé D'Amours directeur du Grand Séminaire de Rimouski, qui avait bien voulu se charger de l'allocution de circonstance, commenta les paroles d'Isaïe que la liturgie dominicaine applique à S. Dominique et à son œuvre : *Spiritus meus, qui est in te, et verba mea, quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, dicit Dominus, amodo et usque in sempiternum*. Mon esprit qui est en toi et les paroles que j'ai mises dans ta bouche, ne se tairont point sur tes lèvres ou sur celles de tes enfants". Il parla de S. Dominique et de son œuvre en homme qui a mûrement étudié l'un et l'autre, qui en connaît la portée et la mission providentielle, et les admire tels que Dieu les a faits et voulus et non tels qu'il lui plaît de les refaire. Que